

SÉANCE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 MARS 2011

N° 2 – 18 / 2011 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2010 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le compte de gestion 2010 du budget annexe Assainissement collectif présenté par la Trésorier d'Albi Ville et Périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2010.

Statuant sur cette comptabilité, nous déclarons que le compte de gestion, dressé pour l'exercice par Monsieur le Trésorier d'Albi Ville et Périphérie, visé et certifié conforme par nous, Président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, n'appelle ni observations ni réserves.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis de la Commission des Finances, Affaires Générales, Ressources Humaines en date du 28 février 2011,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 1^{er} mars 2011,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSE,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✎ **CONSTATE** la parité des résultats entre l'ordonnateur et le comptable.

✎ **APPROUVE** le compte de gestion du budget annexe Assainissement collectif établi par Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2010.

Pour extrait conforme,
Fait le 15 Mars 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE